AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

Présidence

Dossier suivi par
Mickaël DIDAT
Tél. 04.74.45.47.04
mickael.didat@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local\0702_Urbanisme\01\070204_Procédures_urba\Documents_urba\PLU\TRAMOYES\Modif_Rev°\LH_rev°(ex-conj)_n°1.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

RECU LE
17 OCT. 2018
MAIRIE DE TRAMOYES (01)

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE TRAMOYES
19 RUE DU MARQUIS DE SALLMARD
01390 TRAMOYES

Bourg-en-Bresse, le 8 octobre 2018

Objet : Révision allégée n°1 du PLU
– AVIS -

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 2 octobre 2018, conformément à l'article L.153-34 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de TRAMOYES, suite à votre arrêté du 5 septembre 2018. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette révision allégée, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 180 110 017 00019
APE 9411nZ
www.ain.chambre.agriculture.fr